

<p style="text-align: center;">Termes de référence pour le recrutement d'un consultant basé au bureau AFD de Bujumbura et en charge de la mise en œuvre des financements de l'AFD dans le secteur de l'éducation au Burundi</p>
--

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte sectoriel

Dans un contexte de fragilité, le Burundi a, depuis le début des années 2000, fait de l'éducation une priorité politique et budgétaire. L'éducation est considérée comme l'un des dividendes majeurs de la paix mais aussi comme un moyen d'égaliser les chances, de placer les enfants dans un contexte dépourvu de discrimination qui permet de renforcer la cohésion sociale. Dans cette perspective, l'objectif d'accès universel et gratuit à l'enseignement primaire que le Burundi s'était fixé en 2005 a été atteint. Avec la définition de son Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation 2012-2020 (PSDEF), le pays s'est lancé un nouveau défi pour l'horizon 2020: amener chaque enfant burundais au seuil de la vie active à disposer des savoirs nécessaires à une intégration harmonieuse dans la société tout en améliorant la qualité des apprentissages et l'efficacité interne de son système éducatif.

Le PSDEF est construit autour d'une réforme de l'enseignement fondamental de neuf ans. Cette réforme répond aux défis posés au système éducatif burundais au début de la décennie 2010 : (i) l'engorgement du niveau primaire qui a connu une très forte augmentation de l'accès avec le maintien de forts taux de redoublement et la pratique répandue de la double vacation ; (ii) un accès restreint au premier niveau du secondaire (collège). La réforme de l'enseignement fondamental s'inscrit dans un ensemble sectoriel cohérent, avec le développement d'opportunités de formation technique et professionnelle pour les jeunes burundais, et un accès maîtrisé à la partie haute du système (études secondaires et supérieures).

Un premier plan d'action triennal couvrant la période 2013 à 2015 a été élaboré et sa mise en œuvre a été appuyée par les partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de l'éducation.

Depuis 2015, les évènements socio-politiques que traverse le Burundi ont modifié le paysage sectoriel en éducation : le fonds commun a été mis en veille, le dialogue sectoriel s'est amoindri, le financement intérieur du secteur a baissé et le cadre macroéconomique a été totalement perturbé. En effet, la baisse du budget de l'Etat (18 % entre 2015 et 2016), conséquence des difficultés que le secteur formel de l'économie connaît (taux de croissance négatif en 2015) et de la baisse de la mobilisation des ressources intérieures (baisse forte de la pression fiscale), affecte nécessairement les services sociaux, notamment l'éducation malgré le maintien d'une priorité forte du gouvernement.

Cette situation a eu des conséquences sur la collecte des données qui est devenue plus difficile et a retardé l'actualisation du diagnostic sectoriel et des cadres de planification (mise à jour du PSDEF et élaboration du second plan d'action triennal 2016-2018).

Pour l'ensemble de ces raisons, il a été difficile de mettre à jour une planification, couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation. Le gouvernement a, en concertation avec ses partenaires techniques et financiers, pris l'option de développer un plan transitoire à moyen terme (2018-2020), qui permettra de renforcer la mise en œuvre de la réforme du fondamental, d'ouvrir la voie vers l'atteinte des cibles de l'ODD4 priorisées et de préserver les autres niveaux jusqu'à ce que le pays ait surmonté les turbulences actuelles.

Positionnement de l'AFD

De 2006 à 2014, l'éducation a été le secteur prioritaire pour l'action en matière de coopération et de développement de la France au Burundi. L'engagement financier cumulé de 2006-2014 de l'AFD sur le secteur de l'éducation représente aujourd'hui plus de 30 millions d'euros de subventions octroyées. L'AFD occupe, depuis 2006, une place importante parmi les partenaires du secteur, et joue un rôle actif dans le dialogue sectoriel au bénéfice d'une scolarisation de qualité.

Depuis sa désignation en 2015 comme délégataire du prochain financement du GPE, la responsabilité de l'AFD est engagée auprès des autorités nationales burundaises et auprès de l'ensemble des partenaires du secteur de l'éducation pour faire aboutir la requête de financement au GPE et appuyer la mise en œuvre du projet présenté.

Après une mise en veille de l'activité de l'AFD entre la crise de 2015 et l'année 2017, l'agence a repris avec l'ensemble des partenaires mi 2017 :

- le processus d'élaboration des pré-requis de cette requête de financement au GPE – en particulier la formalisation d'un plan transitoire pour l'éducation (PTE) et son plan d'action budgétisé ;
- la formulation d'un document de programme décrivant le projet devant faire l'objet du financement du GPE. Ce projet – nommé Twige Neza – sera financé à hauteur de 25,6MUSD par le GPE et de 4 M€ par l'AFD.

La requête de financement complète a été déposée le 21 novembre 2018 auprès du Secrétariat du GPE. Le calendrier prévisionnel prévoit un octroi du financement de la part de l'AFD en décembre 2018 et un octroi du financement de la part du GPE en mars ou juin 2019.

Par ailleurs, le GPE a annoncé à l'été 2018 la mobilisation d'une enveloppe complémentaire de 21,3MUSD. La requête relative à ce complément de financement doit être présentée avant fin 2020, le calendrier visé étant celui d'une soumission en 2019 afin de pouvoir bénéficier d'un processus d'instruction allégé du côté du GPE (par exemple : pas de nouvel examen des prérequis).

Si l'AFD est confirmée dans son rôle d'agent partenaire pour la gestion de cette nouvelle enveloppe, il lui reviendra d'appuyer le ministère de l'éducation dans la définition du contenu des activités qu'elle viendra financer.

Enfin, le dialogue sectoriel a repris de façon plus intense au cours de l'année 2018, avec la (re)formation en fin d'année des groupes thématiques suivants : accès, qualité, pilotage, enseignement supérieur, formation technique et professionnelle. L'AFD a le souhait de contribuer aux réflexions de certains de ces groupes.

2. OBJECTIFS ET TACHES

Dans ce contexte, l'AFD recherche un consultant individuel qui sera intégré(e) au sein de l'équipe AFD du bureau de Bujumbura en tant que chargé du secteur de l'éducation, mission incluant: (i) la supervision de la mise en œuvre du projet Twige Neza, (ii) l'instruction du projet devant faire l'objet d'un financement complémentaire de 21,3 MUSD de la part du GPE (s'il est confirmé que les fonds seront confiés à l'AFD), (iii) une participation active de l'AFD au dialogue sectoriel.

Plus précisément, les principales tâches seront les suivantes :

i) Supervision de la mise en œuvre du projet Twige Neza financé par une enveloppe de 25,6 M USD du GPE et 4M€ de l'AFD

- Suivi des activités préparatoires à la mise en œuvre du programme, en particulier :
 - Préparation des documents contractuels (conventions de financement avec le ministère des finances et les ONG) ;
 - Appui à la préparation des termes de référence pour les marchés faisant l'objet d'une maîtrise d'ouvrage directe par l'AFD (assistance technique en particulier) ;
 - Association des différentes parties prenantes à ces processus
- Suivi du démarrage du projet, en particulier du démarrage de l'assistance technique et de l'appui à maîtrise d'ouvrage sur les infrastructures et des activités du bureau de suivi-évaluation ;
- Suivi / appui à la coordination du projet au niveau du Ministère de l'éducation ;
- Assurer le suivi quotidien du projet en cours d'exécution : analyse des documents envoyés par les contreparties, préparation des avis de non objection, suivi des conditions suspensives, des versements, préparation des missions du siège et participation à ces missions, etc. ;
- Points d'information réguliers à assurer auprès des différents partenaires au gré des instances sectorielles.

ii) Instruction du projet financé par l'enveloppe complémentaire de 21,3MUSD allouée par le GPE au bénéfice du Burundi (le cas échéant, à confirmer)

- Identification, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, des points d'application du projet sur base du PTE et des enjeux de consolidation des réformes engagées depuis 2012 dans le secteur ;
- Identification de l'opportunité de mobiliser des analyses/expertises pour compléter le PTE mais aussi et surtout son Plan d'action budgétisé afin de dégager des activités prioritaires à financer dans le cadre de l'enveloppe complémentaire ;
- Rédaction des documents de projets internes AFD (en particulier la Fiche d'Identification de Projet).
- Après octroi du financement par les instances de l'AFD, mise en place du projet (formalisation, levée des CS, etc.)

iii) Représentation de l'AFD dans les instances sectorielles de concertation

- Participation/pilotage actifs de la préparation du prochain plan sectoriel et des différentes étapes de son élaboration, aux côtés de l'ensemble des partenaires du secteur (actualisation du diagnostic sectoriel - RESEN, modélisation financière, arbitrages de politiques éducatives, rédaction du plan sectoriel) ;
- Prendre part et contribuer aux réunions du groupe sectoriel de l'éducation, aux réunions conjointes MEFTP / PTF et à l'ensemble des réunions de concertation entre PTF – y compris celles des groupes thématiques prioritaires pour l'agence –, en portant les positions et contributions de l'AFD.

3. DEROULEMENT DE LA MISSION

Calendrier et déroulement

La prestation est estimée à une durée de 12 à 18 mois selon la date de prise de poste. Le contrat démarrera dès que possible et portera sur une période de 12 mois éventuellement renouvelé pour 6 mois supplémentaires.

Conditions de travail

a. Sur le plan organisationnel

- Rattachement hiérarchique au (à la) Chargé(e) de mission de l'Agence AFD de Nairobi pour tous les aspects relevant de la gestion du projet (et à la direction régionale de l'AFD à partir de fin 2019) ;
- Collaboration avec le (la) Responsable d'Equipe Projet basé au Siège selon les modalités actuelles d'organisation de l'AFD ;
- Etroite collaboration avec le (la) chargé(e) de programmes (VIA) du bureau de Bujumbura et le chargé de gestion du bureau ;
- Collaboration avec l'ensemble des consultants financés par l'AFD.

Une collaboration étroite avec les services de coopération de l'ambassade de France sera attendue.

b. Sur le plan matériel

Le Consultant disposera d'un bureau dans les locaux de l'AFD à Bujumbura. Il disposera d'un équipement informatique. Le Bureau de Bujumbura est doté d'un véhicule pour les déplacements professionnels.

Sur le plan sécuritaire le consultant sera tenu par les mêmes règles que le personnel AFD. Il devra faire valider les conditions de sécurité de son logement par les services compétents de l'AFD.

c. Sur le plan contractuel

Le consultant pourra contracter directement avec l'AFD s'il/elle dispose d'une structure juridique permettant de le faire. Dans le cas contraire il sera possible d'avoir recours à une société de portage. Le prix contractuel devra inclure tous les frais du consultant : rémunération et charges associées, taxes, assurances, éventuellement billets d'avion et permis de séjour/travail, logement etc.

4. PROFIL

Idéalement une double compétence en accompagnement des politiques publiques en éducation et en gestion de projets :

- Diplôme universitaire d'au moins niveau Master en économie du développement, sciences de l'éducation, autres ;
- Expérience dans l'accompagnement de la mise en œuvre des politiques et réformes éducatives dans des pays d'Afrique sub-saharienne ;
- Expérience en matière de gestion de projets dans le secteur de l'éducation, si possible au sein de bailleurs bilatéraux ou multilatéraux ; une connaissance des procédures de l'AFD (conventions de financement, passation de marchés, cycle du projet...) serait un atout.
- Charge de travail importante et éloignement des centres décisionnaires de l'AFD (Nairobi, Paris) nécessitant rigueur, organisation et sens des priorités.

5. CANDIDATURE

Les candidatures doivent être envoyées par messagerie électronique à :

Mlle Pauline RIFFIER, Chargée de projets de l'AFD au Burundi, riffier@afd.fr

En copiant M. Sébastien Valleur, Directeur adjoint de l'AFD au Kenya, valleurs@afd.fr

Les candidatures comprendront **une offre technique et une offre financière succinctes.**

L'offre technique inclura :

- Un CV à jour en français
- Eventuelles références/recommandations des précédents postes
- Une lettre de motivation (en PJ du message ou directement dans le corps du message)
- Devra mentionner le mode contractuel proposé (direct ou via société de portage)
- Ainsi que la disponibilité du consultant pour le démarrage de la mission

L'offre financière inclura une proposition détaillée de prix en Euros. L'offre financière du candidat retenu pourra éventuellement être ajustée pendant la négociation si recours à une société de portage pour prendre en compte les frais associés.